

Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session ainsi que sur l'amendement proposé par M. Sutherland (Oxford-Sud) :

M. J. A. FRASER (Caribou) : Monsieur l'Orateur, avant de reprendre la suite de mes observations sur le sujet actuellement discuté, me serait-il permis de parler d'un intéressant événement qui s'est produit tard hier soir. Par leurs applaudissements, hier soir, les honorables députés de la droite ont eu la bonté de manifester leur approbation en scandant mon discours de leurs applaudissements. Maintenant je voudrais les féliciter de l'heureuse issue de l'élection tenue dans la circonscription de Prince-Albert. Je dirai bien sincèrement que je reconnais dans le premier ministre un des hommes éminents du Canada. Dans la gestion des affaires publiques il s'est montré un homme d'un talent et d'une compétence remarquables. Comme moi, le très honorable député est un Canadien, et parlant comme Canadien, je suis fier de voir M. King premier ministre de ce pays. (*Applaudissements.*) Je me demande si les honorables députés de la droite rendraient le même hommage à mon chef dans les mêmes circonstances.

Quelques DEPUTES : Certainement.

M. FRASER : Puisque les honorables députés de la droite sont de si belle humeur, c'est peut-être le temps de leur dire quelle mine ils ont, aperçus de ce côté-ci de la Chambre. Ce n'est plus la même histoire : avec tout le respect dû à chacun de ses membres, je dirai que le parti libéral fait penser à une automobile d'occasion demantibulée, tournant avec peine autour du Parlement sur quatre pneus crevés, avec son volant de direction brisé et allant cahin-caha sur un seul cylindre. Les honorables députés de la droite sont allés à Prince-Albert pour faire réparer le volant de direction et ils ont très bien réussi. Ce que je pourrais encore conseiller aux honorables députés de la droite, c'est de s'adresser à la compagnie Massey-Harris pour avoir un assortiment de bougies d'allumage ; mais, de grâce, qu'ils ne viennent pas nous demander d'ajourner la Chambre pour leur permettre d'acheter et de gonfler de nouveaux pneus ! Ayant mis la Chambre en bonne humeur et transmis mes félicitations à la droite, je vais maintenant continuer à m'occuper de ce dont j'ai été chargé et qui est de faire passer au plus tôt de ce côté-ci de la Chambre les honorables députés de la droite.

Hier soir j'ai parlé de questions minières dans tout le Canada, et je vais maintenant discuter l'amendement dont la Chambre est saisie, et qui concerne spécialement les rap-

[L'hon. M. Lapointe.]

ports que le tarif peut avoir avec l'industrie et le commerce du Canada. Quelle qu'ait été la principale question débattue au cours de la dernière campagne dans les autres parties du pays, je dirai à mes honorables collègues qu'il n'y eut incontestablement qu'une question discutée dans ma circonscription de Caribou, et ce fut celle du tarif. Ce fut l'objet principal de la discussion dans Caribou, et dans toute la Colombie-Anglaise, je crois. Je n'en ai pas la certitude pour toute la Colombie-Anglaise, et alors je ne m'occuperai que de ma circonscription. Selon moi c'est cette question qui a décidé du résultat des élections. Les gens de ma région s'intéressent certes aux questions douanières. Quand vous appliquez le fardeau des droits aux différents métiers dans cette région, la population manifeste certes de l'intérêt et elle vous écoutera, et si vous exposez la question comme il faut, ainsi que je l'ai fait, vous verrez le résultat. Je désire en particulier discuter le tarif dans son application à l'agriculture. Quand nous discutons des mesures douanières, nos honorables amis les libéraux ainsi que ceux des autres groupes parcourent le pays et cherchent à effrayer les gens au sujet des conservateurs et de la politique conservatrice, en leur répétant que nous sommes les favoris des grandes compagnies, que le tarif ne contribue en rien à la prospérité du citoyen ordinaire, du cultivateur ou de l'ouvrier, qu'il sert seulement à accroître les profits notoirement considérables des grandes compagnies et des grands hommes d'affaires. Telle est la caractéristique principale des discours des "grits" durant les élections. Je serai très précis sur ce point, et j'affirme que ce n'est pas du tout l'interprétation qu'il faut donner à la politique douanière des conservateurs. Selon moi, le parti conservateur ne préconise pas du tout une protection élevée. Il préconise une mesure de protection équitable pour chacun et pour chaque entreprise.

Un DEPUTE : Une protection adéquate.

M. FRASER : J'indiquerai à l'honorable député un meilleur mot, un autre sujet de discours. Les conservateurs ne sont pas les tenants d'un tarif élevé. Nous sommes en faveur, non pas d'un tarif bas, mais d'un tarif équitable. (*Exclamations.*) Je suis heureux de voir que je continue à recevoir des applaudissements des deux côtés de la Chambre. Puisque c'est la politique généralement reconnue de quelques-uns de nos amis libéraux, pourquoi ne nous aident-ils pas à l'appliquer ?

Un DEPUTE : Pourquoi ne l'appliquez-vous pas ?